



Juillet 2020

SEGUR: le compte n'y est pas !

Faute d'accord et de remaniement ministériel, **le Ségur de la Santé** est prolongé. Le nouveau 1^{er} ministre, **artisan de la T2A**, est désormais en charge du déblocage de cette « négociation » car nous sommes très loin de **nos revendications dont les 300 € réclamés par le front syndical**. Le ministre doit donc revoir sa copie et les propositions indécentes.

Mardi 7 juillet, Mr CASTEX s'est invité à la dernière séance des négociations et a ajouté 1,1 milliard d'€ aux 6,4 milliards, portant l'enveloppe sur ce seul poste à 7,5 milliards d'€. Un montant qui pourrait permettre une revalorisation sociale mensuelle de **175 €**, selon les calculs de la **CGT**, pour qui une telle augmentation est encore « **nettement insuffisante** », loin des 300 euros demandés. Jean Castex aurait également proposé la création de **15.000 de postes** seraient désormais sur la table.

Mais **ces embauches seraient financées sur la même enveloppe que les revalorisations salariales**. Ce à quoi s'opposent les syndicats.

La CGT a porté plusieurs revendications, dont :

- Passage des **AS en catégorie B avec maintien de la catégorie active**
- Reconnaissance **des ambulanciers dans la filière soins + catégorie active**
- Passage des **infirmiers (ISG) sur la grille A type (équivalente des AAH)**
- **Revalorisation des grilles des corps en voie d'extinction**
- **Suppression du projet de simplification des organisations de travail, modification du temps de repos**
- **Revalorisation monétaire du CET**

Les points en attente de réponse :

- **Revalorisation des grilles de l'ensemble des corps en catégorie B**
- **Revalorisation des grilles indiciaires en intégrant les spécificités de la Fonction Publique Hospitalière et la reconnaissance des métiers à prédominance féminine**

Les points négatifs et lignes rouges pour la CGT que le gouvernement ne veut pas lâcher :

- **Traitement différencié entre les soignants et autres personnels**
- **Modification du décret de 2002 portant sur la RTT dans la FPH dans le but d'améliorer l'organisation du travail, diminution d'une heure du temps de repos de sécurité qui passe de 12h à 11h**
- **Fin de la prime de service (mais reportée au 1er janvier 2022)**
- **Sujet de la pénibilité non repris et renvoyé à la loi retraite (catégorie active)**

NOUS AVONS DEJA TROP ATTENDU ET TROP SUBI !

- Prime de 1 500 € pour tous, validation et paiement des heures supplémentaires ;
- Augmentation du point d'indice et revalorisation des grilles indiciaires, 300€ minimum pour tous, tout de suite !
- Arrêt des suppressions de postes, recrutement et titularisation de personnel tout de suite !
- Arrêt des fermetures de lits et réouvertures tout de suite !
- Arrêt du management destructeur !
- Reconnaissance en maladie professionnelle pour tous, tout de suite !
- Augmentation des budgets à hauteur des besoins !
- Retour de la Catégorie Active pour les Cat A et ouverture des droits à la retraite à 57 ans
- Maintien de notre régime de retraite la CNRACL.

La CGT se bat pour un accord égalitaire correspondant à l'attente de reconnaissance de tous les hospitaliers.

Le 14 juillet, maintenons la pression, en rappelant au gouvernement qu'il n'y aura pas de trêve estivale.

Nous n'attendons pas des hommages mais une légitime reconnaissance.

**Une manifestation nationale est organisée à Paris.
Localement, le syndicat CGT appelle à un rassemblement
à 11h00 le 14 juillet place de la Victoire à
Clermont-Ferrand**



Allo CGT du CHU:

GM/CMP: 51.864, 51.865; Estaing: 50.400; L. Michel: 50.803

cgt@chu-clermontferrand.fr